

Seysses, le 08 décembre 2025

Monsieur NICOLAS Christy
Secrétaire Général National du Syndicat
Pénitentiaire des surveillants – C.E.A.
Tel : 06-95-06-48-50
sps.christy.nicolas@gmail.com

À

Monsieur le Ministre de la Justice,
Garde des Sceaux,
Monsieur le Directeur de
l'Administration Pénitentiaire
13, place Vendôme
75042 PARIS Cedex 01

Objet : Opération « zéro portable », multiples moyens de rechargement des appareils introduits illicitemment.

Monsieur le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux,
Monsieur le Directeur,

Notre organisation syndicale, SPS-CEA, souhaite vous réaffirmer son soutien quant à la politique déterminée que vous conduisez pour atteindre l'objectif du « zéro portable » en détention.

Les personnels apprécient la volonté affirmée de renforcer l'autorité de l'État, de sécuriser les établissements et de lutter efficacement contre les communications illicites qui perturbent gravement le fonctionnement des structures pénitentiaires.

Toutefois, au regard des constats effectués sur le terrain, il apparaît que la présence de téléphones portables ne pourra jamais être totalement enrayer tant qu'un point essentiel ne sera pas traité dans sa globalité : **les multiples moyens permettant de recharger ces appareils introduits illicitemment.**

En effet, les personnes détenues disposent aujourd'hui d'une variété croissante de possibilités pour alimenter un téléphone clandestin. Il ne s'agit pas uniquement de câbles ou chargeurs spécifiques, mais d'un ensemble de supports et d'appareils autorisés qui permet, directement ou indirectement, la recharge : des câbles filaires de différents formats, des connectiques diverses, mais aussi les ports présents sur les téléviseurs, les consoles de jeux, les ordinateurs portables ou autres équipements mis à disposition dans les cellules.

Autant de sources qui, malgré les efforts constants des surveillants, ouvrent la voie à l'utilisation continue de téléphones illégaux.

.../...

Pour que le plan « zéro portable » puisse porter tous ses effets, il est indispensable que **la question des moyens de recharge soit traitée de façon complète et uniforme**, sur l'ensemble du territoire. Tant que ces vecteurs subsisteront, les téléphones continueront de circuler, d'alimenter trafics, pressions, menaces contre les personnels ou les victimes et de fragiliser la sécurité des établissements.

C'est pourquoi nous estimons nécessaire de définir un cadre national plus homogène, prévoyant un contrôle strict des appareils autorisés, de leurs connectiques et de toute fonctionnalité susceptible de permettre une recharge détournée.

Ce cadre doit s'accompagner d'une harmonisation des pratiques entre établissements, afin que les règles soient identiques partout et que les personnels puissent travailler dans un environnement sécurisé et cohérent.

Le SPS-CEA demeure pleinement mobilisé pour accompagner l'administration dans la mise en œuvre de mesures concrètes, efficaces et adaptées aux réalités des détentions.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, Monsieur le Directeur, l'expression de ma haute considération.

Christy NICOLAS
Secrétaire Général National

